



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 avril 2024  
Français  
Original : anglais

## Soixante-dix-neuvième session

Points 139 et 140 de la liste préliminaire\*

## Projet de budget-programme pour 2025

### Planification des programmes

## Projet de budget-programme pour 2025

### Titre XII

### Sûreté et sécurité

### Chapitre 34

### Sûreté et sécurité

### Programme 28

### Sûreté et sécurité

## Table des matières

	<i>Page</i>
A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023** . . . . .	3
Orientations générales . . . . .	3
Programme de travail . . . . .	7
Sous-programme 1. Services de sûreté et de sécurité . . . . .	7
Sous-programme 2. Opérations sur le terrain . . . . .	11
Sous-programme 3. Partenariats et appui spécialisé . . . . .	15
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025*** . . . . .	21
Vue d'ensemble . . . . .	21

\* [A/79/50](#).

\*\* Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

\*\*\* Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



---

Direction exécutive et administration .....	32
Programme de travail .....	34
Sous-programme 1. Services de sûreté et de sécurité .....	34
Sous-programme 2. Opérations sur le terrain.....	37
Sous-programme 3. Partenariats et appui spécialisé .....	38
Appui au programme .....	40
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2025 .....	43
II. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes .....	44

## **A. Projet de plan-programme pour 2025 et exécution du programme en 2023**

### **Orientations générales**

#### **Mandats et considérations générales**

- 34.1 Le Département de la sûreté et de la sécurité est chargé de superviser le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, de lui apporter un appui opérationnel et d'orienter son action. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont la résolution 59/276, par laquelle le Département a été créé. Ce dernier permet aux entités des Nations Unies de mener leurs opérations et leurs programmes dans le monde entier et fournit un appui à quelque 180 000 membres du personnel et aux quelque 400 000 personnes à leur charge dans plus de 125 États.
- 34.2 Les conditions de sécurité dans lesquelles les entités des Nations Unies interviennent restent très complexes et imprévisibles. Cela est dû à de multiples facteurs, notamment les guerres, les conflits, les troubles civils et la criminalité ainsi que l'élargissement du champ d'action et des capacités des groupes armés non étatiques, qui exploitent les attentes déçues des populations, l'indifférence de certains acteurs à l'égard du droit international humanitaire et l'augmentation sans précédent des flux migratoires liée aux changements climatiques, interagissant, dans certains contextes, avec des déterminants sociaux, politiques et économiques, dans les lieux où les entités sont appelées à s'acquitter de leurs mandats.

#### **Stratégie et facteurs externes pour 2025**

- 34.3 Le Département continuera de mener ses activités et de renforcer ses capacités à l'appui des mandats et objectifs de l'Organisation, en adoptant une approche fondée sur les risques répondant aux besoins des entités des Nations Unies pour que celles-ci puissent exécuter leurs programmes tout en assurant la sécurité de leur personnel dans des environnements opérationnels complexes et difficiles.
- 34.4 Le Département continuera de mettre l'accent sur la résilience, l'efficacité et les résultats. La priorité accordée à la résilience et à l'efficacité s'explique par les risques que l'environnement opérationnel fait peser sur la capacité du Département de mener à bien sa mission, comme expliqué dans son dispositif de gestion globale des risques. Le Département continuera de renforcer sa résilience en élaborant des programmes de pays qui définissent en quoi il peut aider les entités des Nations Unies à obtenir les résultats présentés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et dans les plans de réponse humanitaire. La formation donnée aux bureaux de pays qui élaborent leurs programmes se poursuivra en 2025 et l'on s'attend à ce que ceux-ci apportent des améliorations tangibles à leurs programmes tout au long de l'année en les axant davantage sur les résultats. Le Département continuera de repérer et de combler les lacunes en matière d'aptitude stratégique et opérationnelle sur l'ensemble des sites en faisant appel à ses experts et en assurant rigoureusement la qualité des plans de sécurité. Il maintiendra ses capacités et ses partenariats pour améliorer sa réponse aux crises soudaines et de grande ampleur, en s'appuyant sur des moyens rapidement déployables provenant de ses diverses sources d'expertise en matière de sécurité et en se concertant avec d'autres entités des Nations Unies afin que les interventions soient cohérentes.
- 34.5 En outre, le Département recherchera l'efficacité opérationnelle en prenant des initiatives devant lui permettre de répondre à des demandes de plus en plus nombreuses dans la limite des ressources disponibles, notamment en réalisant un projet de transformation numérique conçu en 2023. Dans le cadre de cette action, qui découle de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, il s'attachera en particulier à mieux exploiter les données pour la prise de décision, à informatiser les processus de travail s'y prêtant, à assurer l'interopérabilité

des systèmes et à améliorer l'habileté numérique du personnel. Enfin, il continuera de mettre l'efficacité au centre des évaluations thématiques et des missions de suivi de la conformité et de l'analyse des résultats et des enseignements tirés de l'expérience.

- 34.6 Le Département continuera de mettre en œuvre le projet pluriannuel relatif au système normalisé de contrôle de l'accès aux locaux pour mettre à niveau l'infrastructure de sécurité des Nations Unies, comme indiqué dans les rapports du Secrétaire général sur le plan d'équipement (A/77/519, A/78/536 et A/78/536/Corr.1).
- 34.7 Le Département actualisera et améliorera son programme de formation pour favoriser la performance du personnel de sécurité intégré et renforcera sa capacité à adapter les services de sécurité en fonction des besoins des programmes des entités des Nations Unies dans le monde entier. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de communication, il s'emploiera encore davantage à répondre, de manière concrète et transparente, à la question de savoir comment son action et les mesures qu'il définit contribuent à l'exécution des mandats de l'Organisation. Il continuera également d'améliorer la représentation géographique et d'accroître la diversité au sein de ses effectifs, deux facteurs essentiels pour l'exécution efficace de ses mandats.
- 34.8 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Département s'attachera en particulier à collaborer étroitement avec les partenaires d'exécution des entités des Nations Unies, y compris avec des organisations non gouvernementales, notamment dans le cadre de la stratégie Sauver des vies ensemble, qui encourage la mise en commun de bonnes pratiques et d'informations relatives à la sécurité entre les entités des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales.
- 34.9 Le Département continuera de jouer un rôle moteur, par l'intermédiaire du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, dans l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre de politiques de sécurité applicables à l'ensemble du système visant à permettre aux entités des Nations Unies de mener leurs activités dans les limites du risque acceptable, ainsi que de mesures tactiques, comme la formation et la sensibilisation à la sécurité du personnel. Il coopérera également avec le Réseau pour renforcer le respect collectif des politiques de sécurité. En outre, il continuera de participer aux mécanismes de coordination interinstitutions, en particulier le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ses réseaux.
- 34.10 En ce qui concerne les facteurs externes, le Département a tenu compte des risques recensés dans son inventaire des risques et les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2025 :
- a) Les crises et les conditions de sécurité évoluent rapidement et de manière imprévisible, et la capacité des entités des Nations Unies à accéder en toute sécurité aux zones et aux populations dans le cadre de l'exécution des programmes continue d'être éprouvée. Les situations d'urgence complexes, simultanées et à grande échelle continuent de nécessiter agilité, flexibilité et réponses rapides en matière de sécurité pour soutenir l'intensification de la présence des entités des Nations Unies et des programmes humanitaires et, le cas échéant, les ajustements à y apporter ;
  - b) Les besoins en matière de sécurité restent élevés lors de la réduction et du retrait des effectifs et des moyens des opérations de paix des Nations Unies ; une collaboration active avec les États Membres est nécessaire pendant ces transitions ;
  - c) Le personnel et les locaux des Nations Unies continuent de faire l'objet de menaces directes et indirectes, notamment de la part d'acteurs malveillants utilisant des techniques innovantes et avancées, ce qui nécessitera des réponses nouvelles et spécialisées de la part du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
  - d) Les pays hôtes continuent de fournir un appui en matière de sécurité aux entités des Nations Unies ; celui-ci doit parfois être complété, en fonction des conditions de sécurité et des capacités disponibles ;

- e) Les agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité et les membres de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité doivent encore être mieux formés et conseillés et ont toujours besoin de davantage de réponses et de solutions pour faire face à leurs besoins et assumer leurs obligations en matière de sécurité.
- 34.11 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Il consolidera encore davantage son approche de la gestion de la sécurité tenant compte des questions de genre. Il continuera également d'améliorer l'approche qu'il a adoptée pour créer un environnement de travail sûr pour le personnel et les opérations des Nations Unies, sensibiliser le public à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et prendre des mesures pour les prévenir, entre autres.
- 34.12 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département instaurera un environnement favorable aux personnes handicapées. Il continuera d'intégrer l'inclusion du handicap dans ses mécanismes de gestion des risques et de consulter les organisations de personnes handicapées au moment d'élaborer des mesures visant à garantir l'accessibilité des locaux ainsi que la sûreté et la sécurité des personnes handicapées. Il continuera d'examiner régulièrement les aménagements et l'accessibilité pour le personnel et les représentants handicapés et sondera ceux-ci sur leur satisfaction vis-à-vis du niveau de soutien reçu.

### Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 34.13 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

#### *Résolutions et décisions de l'Assemblée générale*

<a href="#">54/192</a> , <a href="#">55/175</a> , <a href="#">78/118</a>	Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	<a href="#">59/276</a> , sect. XI	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005 : renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies
<a href="#">56/255</a> , sect. VIII	Sujets particuliers relatifs au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 : sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies	<a href="#">61/263</a>	Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité
<a href="#">56/286</a>	Renforcement de la sécurité et de la sûreté des locaux des Nations Unies	<a href="#">74/299</a>	Amélioration de la sécurité routière mondiale
Décision <a href="#">57/567</a>	Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain		

#### *Résolution du Conseil de sécurité*

[1502 \(2003\)](#)

### Produits

- 34.14 On trouvera dans le tableau 34.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 34.1

**Produits de portée générale retenus pour la période 2023-2025, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits livrés : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>	<i>Produits prévus : 2025</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
1. Rapport sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies	1	1	1	1
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Réunions ou séances :				
2. Cinquième Commission	1	1	1	1
3. Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
4. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Activités ou documentation techniques</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
5. Manuel des politiques de sécurité	1	1	1	1
6. Manuel de l'agent(e) habilité(e) pour les questions de sécurité et de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité	1	1	1	1
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Sûreté et sécurité</b> : politiques, procédures et directives internes appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; séances de soutien technique sur les politiques, procédures et directives appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à l'intention de plus de 150 agents habilités pour les questions de sécurité et décideurs en matière de sécurité et à destination de 4 000 spécialistes de la sécurité et membres du personnel des Nations Unies sur le terrain et au Siège ; plateformes liées à la sécurité, notamment le Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies et la base de données sur la criticité des programmes utilisée dans les 41 zones d'opérations à haut risque et à très haut risque.				

**Activités d'évaluation**

- 34.15 Les évaluations qui ont été menées à bien par le Département en 2023 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2025 :
- a) Évaluation indépendante de la stratégie du Département en matière de bien-être psychosocial ;
  - b) Évaluation indépendante de la formation à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence.
- 34.16 Compte tenu des résultats des évaluations susmentionnées, le Département adaptera son appui dans le cadre de sa stratégie de bien-être psychosocial, notamment en renforçant le réseau de soutien par les pairs du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et intégrera davantage la prise en compte des questions de genre dans sa formation à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence.
- 34.17 En 2025, il est prévu que le Département procède à deux évaluations, dont l'objet reste à déterminer.

## Programme de travail

### Sous-programme 1 Services de sûreté et de sécurité

#### Objectif

- 34.18 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de garantir un environnement sûr et sécurisé dans lequel tout le personnel des Nations Unies, les représentants, les personnalités et les autres visiteurs peuvent mener leurs activités lorsqu'ils se trouvent au Siège de l'Organisation, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, et lorsqu'ils participent à des manifestations spéciales organisées par les entités des Nations Unies à l'extérieur.

#### Stratégie

- 34.19 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, dans le cadre du sous-programme, d'œuvrer à la coordination et à la gestion stratégiques des services de sécurité et de sûreté dans huit lieux d'affectation, ainsi que de fournir des directives opérationnelles et d'assurer la supervision technique concernant la gestion des risques de sécurité, la sécurité physique, la protection rapprochée, la gestion des crises, la sécurité incendie, le recrutement, la résilience, la formation et la supervision des projets de sécurité et de sûreté dans ces lieux.
- 34.20 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- Permettre un accès sûr, sécurisé et efficace des représentants, du personnel et des visiteurs aux locaux des Nations Unies et aux manifestations spéciales organisées à l'extérieur ;
  - Garantir la bonne exécution des mandats et des programmes des entités des Nations Unies dans les locaux des Nations Unies et lors de manifestations spéciales organisées à l'extérieur.

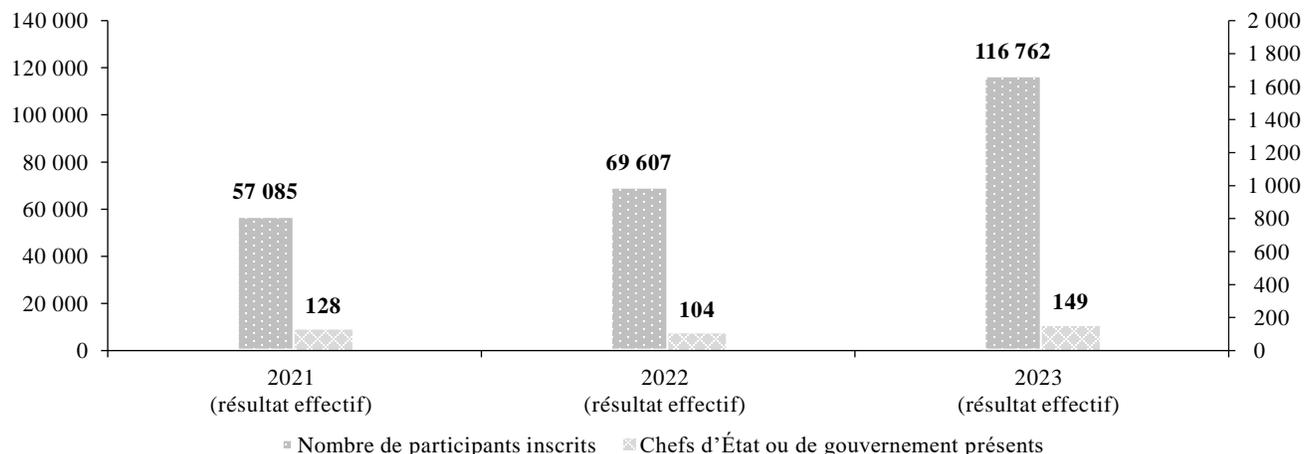
### Exécution du programme en 2023

#### Sécurité d'un plus grand nombre de représentants, de membres du personnel et de participants aux conférences de l'Organisation des Nations Unies et aux manifestations organisées à l'extérieur

- 34.21 Pour fournir un appui en matière de sécurité lors de cinq manifestations organisées à l'extérieur, dans cinq pays, à des dates se chevauchant, au dernier trimestre de 2023, et de 15 grandes manifestations organisées à l'extérieur pendant l'année, on a fait appel, dans le cadre du sous-programme, à des partenaires au sein du Département et au personnel de sécurité intégré pour mettre en place plusieurs équipes chargées de veiller à la sûreté et à la sécurité des participants aux conférences. Par exemple, pour la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Doubaï (Émirats arabes unis), on a mis sur pied une équipe de 122 agents de sécurité provenant de 15 lieux d'affectation. On a ainsi pu planifier, coordonner et appliquer avec succès les mesures de sécurité et de sûreté pour ce qui a été le plus grand rassemblement des Nations Unies jamais organisé (116 762 participants inscrits et 149 chefs d'État présents). Ce dispositif exceptionnel était essentiel pour répondre à la demande accrue de services de sécurité, due au grand nombre de participants inscrits.
- 34.22 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.I).

Figure 34.I

**Mesure des résultats : sûreté et sécurité des participants aux sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques malgré l’augmentation de la demande de services de sécurité (résultat annuel)**



**Résultats escomptés pour 2025**

**Résultat 1 : sûreté et sécurité des représentants et du personnel et des locaux des Nations Unies en situation de crise**

**Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025**

- 34.23 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer la concertation avec 10 pays hôtes lors des situations de crise, grâce à la coordination de 195 exercices avec les forces de l’ordre des pays hôtes (sécurité incendie, formation sur le comportement à adopter face à un tireur « actif », exercices d’évacuation et détection d’explosifs), ce qui a permis d’atteindre la cible fixée.
- 34.24 Les progrès concernant l’objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.2).

Tableau 34.2

**Mesure des résultats**

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Les primo-intervenants des Nations Unies ont accès à une formation améliorée et actualisée s’appuyant sur des exercices pratiques et sur une approche centrée sur les victimes	La préparation a été améliorée en vue d’apporter une réponse adéquate et efficace aux situations de crise	La coordination avec les pays hôtes a été améliorée lors des situations de crise, notamment en ce qui concerne la sécurité incendie, la formation sur le comportement à adopter face à un tireur « actif », les exercices d’évacuation et la détection d’explosifs	Tous les partenaires participent à des exercices de sécurité avec les forces de l’ordre et les services d’urgence du pays hôte dans le cadre de mises en situation  Un examen par les pairs indique que le niveau de préparation et	Sur les sites extérieurs où sont organisées des conférences, tous les partenaires participent à des exercices de sécurité avec les forces de l’ordre et les services d’urgence du pays hôte

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
			d'efficacité des opérations de sécurité menées conjointement (temps de réaction initial et délai de résolution des problèmes, entre autres) est suffisant pour intervenir dans les situations de crise	

**Résultat 2 : uniformité et cohérence de la façon dont les questions liées à la sûreté et à la sécurité sont vues par les représentants et les participants lors des conférences et des manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs**

**Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025**

- 34.25 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'établissement de normes minimales de sécurité opérationnelle par les coordonnateurs chargés de la sécurité des manifestations organisées sur des sites extérieurs, et donc à l'application d'une approche cohérente des services reçus par les représentants (contrôles de sécurité physique et retrait d'accréditations) qui est conforme aux critères de référence établis au Siège, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.26 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.3).

Tableau 34.3  
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	Les représentants ont bénéficié de services de sécurité et de sûreté (retrait d'accréditations et contrôles de sécurité physique, par exemple) mis en place par le (la) coordonnateur(trice) chargé(e) de la sécurité de la manifestation en fonction de son expertise et de son expérience et en interaction avec son homologue du pays hôte	Les représentants ont bénéficié de services de sécurité et de sûreté uniformes d'une conférence à l'autre et conformes aux critères de référence établis au Siège	Le temps nécessaire pour le retrait des accréditations et les contrôles de sécurité lors des conférences et manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs ne dépasse pas les valeurs de référence établies au Siège	Les participants ont facilement accès aux conférences ; lors des conférences et manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs, les représentants, le personnel des Nations Unies et le personnel externe empruntent chacun des couloirs distincts pour les contrôles de sécurité physique et le retrait de leurs accréditations

### Résultat 3 : facilité de déplacement des représentants et du personnel d'un lieu d'affectation à l'autre

#### Projet de plan-programme pour 2025

34.27 Dans le cadre du sous-programme, le Département gère les systèmes de sécurité physique et électronique dans les huit lieux d'affectation. Les applications du système de contrôle de l'accès aux locaux de l'ONU actuellement utilisées dans chacun de ces lieux d'affectation ne sont pas compatibles avec les accréditations délivrées localement par les autres lieux d'affectation.

#### *Enseignements tirés et changements prévus*

34.28 L'enseignement tiré est le suivant : il faut simplifier les procédures pour les représentants et le personnel se déplaçant d'un lieu d'affectation à l'autre. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on facilitera l'accès des représentants et du personnel aux locaux des Nations Unies sans qu'il soit nécessaire de leur délivrer de nouvelle carte d'identité à chaque fois qu'ils se rendent dans un autre lieu d'affectation. Dans le cadre du sous-programme, les huit lieux d'affectation partageront une plateforme de sécurité commune, ce qui mettra fin à la délivrance manuelle des cartes d'accréditation et facilitera les déplacements des représentants et du personnel entre les huit lieux d'affectation.

34.29 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.4).

Tableau 34.4

#### Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	–	Les représentants et les membres du personnel ont reçu des accréditations leur donnant uniquement accès aux locaux du lieu d'affectation où elles ont été délivrées	Une infrastructure en ligne et un système d'exploitation communs sont créés pour que les représentants et le personnel puissent utiliser les mêmes cartes d'accréditation dans les huit lieux d'affectation	Une infrastructure physique est mise en place dans le cadre d'une plateforme de sécurité commune pour faciliter l'accès des représentants et du personnel se déplaçant entre les huit lieux d'affectation

#### Produits

34.30 On trouvera dans le tableau 34.5 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.5

**Sous-programme 1 : produits retenus pour 2025, par catégorie et sous-catégorie**

*Catégorie et sous-catégorie*

**E. Activités d'appui**

**Sûreté et sécurité** : sécurité et contrôle de l'accès aux locaux concernant environ 6 millions de personnes chaque année au Siège de l'ONU, dans les bureaux hors Siège et les commissions économiques et sociales régionales ; appui à la sécurité pour environ 84 manifestations spéciales et conférences organisées chaque année par les entités des Nations Unies en dehors des locaux des Nations Unies ; environ 9 000 opérations de protection rapprochée pour les hauts fonctionnaires des Nations Unies et les personnalités en visite ; 2 600 enquêtes sur des atteintes à la sécurité ; 2 400 contrôles de sécurité incendie.

**Sous-programme 2  
Opérations sur le terrain**

**Objectif**

- 34.31 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel ainsi que la sécurité des biens et des locaux des Nations Unies dans les lieux d'affectation hors Siège pour permettre l'exécution des mandats, des programmes et des activités des entités des Nations Unies partout dans le monde.

**Stratégie**

- 34.32 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on fera ce qui suit :
- a) Offrir un appui opérationnel en matière de sécurité au personnel des lieux d'affectation hors Siège dans le cadre de l'exécution des programmes en coordonnant les mesures de sécurité et en donnant des conseils, de manière efficace et rapide ;
  - b) Fournir aux opérations sur le terrain des orientations cohérentes en matière de sécurité opérationnelle pour la préparation et la gestion des situations de crise ;
  - c) Procéder au déploiement rapide et opportun de spécialistes de la sécurité dans des missions, des zones et des pays, notamment ceux touchés par des situations d'urgence et de crise ;
  - d) Mener des missions d'évaluation de la sécurité dans les lieux d'affectation hors Siège pour examiner et évaluer les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en place au niveau local ;
  - e) Organiser des ateliers régionaux et des conférences mondiales réunissant tous les hauts responsables de la sécurité sur le terrain du Département, en vue de partager les meilleures pratiques opérationnelles et les enseignements tirés de l'expérience et de veiller à l'harmonisation des pratiques et procédures de gestion de la sécurité ;
  - f) Renforcer les capacités en matière de collecte et d'analyse des données et de production de rapports d'analyse à destination des décideurs en matière de sécurité.
- 34.33 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Amélioration de l'efficacité et de l'utilité des mécanismes de gestion des risques de sécurité ;
  - b) Renforcement de la capacité à permettre l'exécution de programmes des Nations Unies dans des environnements à haut risque, conformément à l'objectif des organismes des Nations Unies de rester et de poursuivre l'action engagée ;
  - c) Renforcement de la capacité des décideurs en matière de sécurité de prendre des décisions en tenant compte des risques ;
  - d) Renforcement et rationalisation des mesures de gestion de la sécurité sur le terrain.

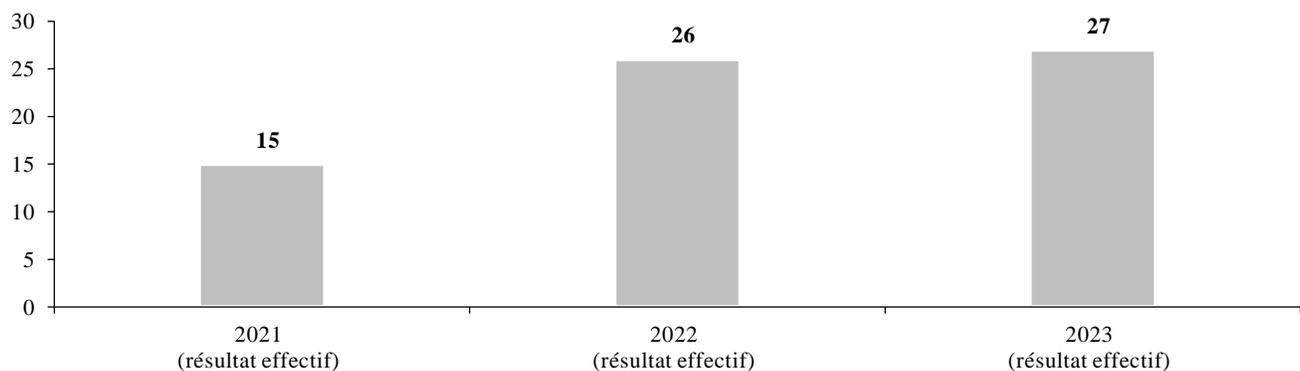
## Exécution du programme en 2023

### Maintien de l'exécution des programmes des Nations Unies en temps de crise

- 34.34 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé les entités des Nations Unies à s'acquitter de leurs mandats essentiels partout dans le monde, y compris dans les zones caractérisées par un niveau de risque élevé ou très élevé. En 2023, dans le cadre du sous-programme, on a déployé des experts en gestion des crises et des renforts de sécurité mobilisables, apportant un appui supplémentaire en matière de sécurité pour permettre aux entités des Nations Unies d'intervenir dans les régions touchées par des crises. On a ainsi facilité l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment en Afghanistan, en Haïti, en République arabe syrienne, en Türkiye et en Ukraine. En Haïti, des capacités d'analyse supplémentaires ont favorisé l'accès à certains quartiers de Port-au-Prince pour que de l'aide humanitaire y soit acheminée. Dans le cadre du sous-programme, on a également appuyé la gestion des situations de prise d'otages ainsi que les préparatifs en matière de sécurité dans le contexte des élections qui se sont tenues dans de nombreux pays. Cette action a permis aux entités des Nations Unies de répondre aux nombreuses crises survenues en 2023.
- 34.35 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.II).

Figure 34.II

**Mesure des résultats : nombre de pays ou territoires où des renforts de sécurité mobilisables ont été déployés pour permettre l'exécution des programmes des Nations Unies (résultat annuel)**



### Résultats escomptés pour 2025

**Résultat 1 : amélioration de la prise de décision en matière de sécurité grâce à des données et des informations analytiques actuelles et pertinentes**

#### Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 34.36 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé les décideurs à disposer de données actuelles et mieux contextualisées sur la sécurité, notamment sur les tendances géographiques liées à l'insécurité, et donc à mieux apprécier la situation et à déterminer les lieux potentiellement à haut risque, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.37 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.6).

Tableau 34.6  
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
Au total, 317 agents de sécurité (120 du Département de la sûreté et de la sécurité et 197 du système de gestion de la sécurité des Nations Unies) ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences en matière d'utilisation des informations sur les menaces pour la sécurité	La prise de décision par le personnel de sécurité a été améliorée grâce à l'accès à des données structurées et à des informations analytiques distinguant les faits des jugements analytiques et ayant une signification et une importance claires pour l'exécution du programme, y compris dans des environnements cinétiques et à haut risque, comme en Haïti, où les produits analytiques ont fourni une évaluation détaillée des risques d'enlèvement et permis d'apporter une réponse ciblée	Les décideurs ont disposé de données actuelles et mieux contextualisées, notamment sur les tendances géographiques liées à l'insécurité, ce qui leur a permis de mieux apprécier la situation et de déterminer les lieux potentiellement à haut risque	Grâce à un accès ciblé aux données et à une technologie de diffusion en continu, adaptée aux différences régionales, les décideurs peuvent s'appuyer sur un cycle d'information plus rapide et plus souple concernant les menaces pour la sécurité à des fins d'analyse et de diffusion	Les décideurs ont accès à des données plus détaillées et plus ciblées, qui permettent une analyse prévisionnelle stratégique et une meilleure visualisation

**Résultat 2 : amélioration de la cohérence des mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en vue de faciliter la conduite des activités menées à l'échelle mondiale par les Nations Unies dans l'ensemble des opérations sur le terrain**

**Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025**

- 34.38 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer la qualité et la cohérence des mécanismes et des procédures de gestion de la sécurité en place au niveau local, les décideurs locaux en matière de sécurité bénéficiant des améliorations apportées à la procédure de gestion des risques de sécurité et recourant au tableau de bord du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité pour obtenir des informations en temps réel sur les conditions de sécurité et de sûreté, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.39 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.7).

Tableau 34.7  
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	Les opérations sur le terrain ont adopté des recommandations relatives aux mesures d'atténuation des risques, comme en Somalie, où l'analyse de la sécurité et les mesures opérationnelles ont été intégrées à la programmation et à la budgétisation, de même que la mise à disposition en temps utile d'informations à jour aux États Membres	La qualité et la cohérence des mécanismes, procédures et outils de gestion de la sécurité en place au niveau local ont été améliorées, les décideurs locaux en matière de sécurité recourant au tableau de bord du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité pour obtenir des informations en temps réel sur les conditions de sécurité et de sûreté	La cohérence des mécanismes et procédures de gestion de la sécurité déployés par les opérations sur le terrain partout dans le monde est améliorée L'assistance renforcée et ciblée dont bénéficient les opérations sur le terrain leur permet de détecter plus facilement les signes laissant présager de nouveaux risques de sécurité potentiels susceptibles de nuire à l'exécution des programmes des Nations Unies	La localisation du personnel des Nations Unies sur le terrain par les décideurs locaux en matière de sécurité a été améliorée lors des situations de crise, grâce à une meilleure gestion et analyse des données

**Résultat 3 : amélioration de la préparation et de la réponse aux crises****Projet de plan-programme pour 2025**

- 34.40 Dans le cadre du sous-programme, on a répondu à un nombre croissant de crises dans le monde entier. Ces dernières années, on s'est employé à renforcer la capacité d'intervention face aux situations de crise. En 2023, les plans de gestion de crise ont été améliorés et les capacités d'appui et autres ont été renforcées davantage encore en prévision de crises éventuelles. En outre, un mécanisme de coordination en cas de crise a été mis en place afin d'améliorer les flux d'information et d'apporter des réponses plus efficaces aux crises survenant dans des pays à haut risque.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 34.41 L'enseignement tiré est le suivant : il faut améliorer l'état de préparation pour gérer les crises et y répondre de manière plus structurée et dans plusieurs régions à la fois. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du programme, on améliorera davantage l'état de préparation à la gestion des crises des agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité, des spécialistes de la sécurité et d'autres membres des équipes de gestion des crises, afin de permettre une direction et une prise de décision efficaces en temps de crise.
- 34.42 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.8).

Tableau 34.8  
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
-	-	Un mécanisme de coordination en cas de crise a été mis en place afin d'améliorer les flux d'information et d'apporter des réponses plus efficaces aux crises survenant dans des pays à haut risque	Les agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité, les spécialistes de la sécurité et d'autres membres des équipes de gestion des crises connaissent les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité et y ont recours pour répondre efficacement à n'importe quelle crise	Un mécanisme de coordination en cas de crise est mis en place, selon qu'il convient, dans les 72 heures suivant une crise, permettant une coordination et une intervention rapides

## Produits

34.43 On trouvera dans le tableau 34.9 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.9  
Sous-programme 2 : produits retenus pour 2025, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

### E. Activités d'appui

**Sûreté et sécurité** : environ 20 visites annuelles d'évaluation de la sécurité, services de sécurité et déploiements d'urgence en réponse à des besoins nouveaux ou nouvellement constatés ; environ 600 examens de la gestion des risques de sécurité ; environ 360 enregistrements par mois saisis dans le Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité ; environ 5 500 fiches sur les différents locaux conservées dans la base de données relative aux locaux ; ateliers et formations sur la gestion des crises ou la préparation aux crises, l'analyse, la gestion de la sécurité, le leadership et les meilleures pratiques à l'intention du personnel de sécurité clé du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

## Sous-programme 3 Partenariats et appui spécialisé

### Objectif

34.44 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité des opérations, des locaux et du personnel des Nations Unies, et d'améliorer l'efficacité et l'efficacé des opérations de sécurité et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

## Stratégie

- 34.45 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, le Département fera ce qui suit :
- a) Mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'information afin de doter le système de gestion de la sécurité des Nations Unies de l'ossature opérationnelle nécessaire à l'adoption, en matière de gestion des risques de sécurité, d'approches efficaces et axées sur les données, et de mettre en place et de gérer des processus opérationnels et des technologies concernant tous les aspects de la sécurité, notamment les services de protection des personnes, les communications d'urgence, la gestion du stress traumatique, la sécurité physique et la sécurité routière ;
  - b) Assurer la direction, la coordination et la supervision de la formation en matière de sûreté et de sécurité, notamment dans les domaines suivants : renforcement de la résilience, gestion des risques de sécurité et activités opérationnelles de protection ;
  - c) Accroître et diversifier les partenariats stratégiques avec les réseaux régionaux et mondiaux dans le domaine de l'expertise en matière de protection rapprochée, l'objectif étant d'évaluer les services de protection des Nations Unies et de les aligner sur les meilleures pratiques internationales ;
  - d) Assurer la direction et la coordination pour fournir un appui psychosocial rapide en cas de situation de crise et collaborer avec le système des Nations Unies et les partenaires externes pour renforcer la résilience psychologique du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
  - e) Diriger l'élaboration de directives, normes et spécifications techniques en matière de sécurité physique et réaliser des évaluations de la sécurité physique des locaux des Nations Unies dans le monde entier ;
  - f) Coordonner, en tant que secrétariat du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, l'élaboration d'une politique et de directives de sécurité à l'échelle du système des Nations Unies.
- 34.46 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Adoption de mesures efficaces de prévention et d'intervention cohérente par les acteurs du système de gestion de la sécurité des Nations Unies face aux atteintes à la sécurité, grâce à une prise de décision en temps opportun et à une amélioration de l'accès aux données ;
  - b) Gestion efficace des risques liés aux déplacements des hauts fonctionnaires des Nations Unies ;
  - c) Atténuation de l'impact psychologique à court et à long terme de l'exposition à des situations de crise sur les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
  - d) Réduction des risques liés à la sécurité physique des locaux et du personnel des Nations Unies ;
  - e) Réduction du risque d'accidents de la route mortels pour les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

## Exécution du programme en 2023

### **Des experts en sécurité physique ont permis l'exécution du programme dans des zones à haut risque tout en sauvant des vies**

- 34.47 Les experts en sécurité physique veillent à ce que le personnel soit protégé contre les menaces les plus dangereuses (bombes et balles) lorsqu'il se trouve dans les locaux des Nations Unies, notamment les bâtiments des sièges et tous les lieux d'affectation hors siège. Leur travail, qui consiste à fournir des plans, des spécifications et des recommandations pour la protection du personnel, des bâtiments et des véhicules contre les explosifs et les projectiles, contribue à la

poursuite des activités des entités des Nations Unies dans le monde entier. La présence en interne de ces spécialistes, qui connaissent bien l'ONU et peuvent être déployés rapidement, permet d'accélérer la mise en place de solutions essentielles en matière de sécurité. En 2023, dans le cadre du sous-programme, on a apporté une aide directe à l'élaboration et à l'application de mesures de sécurité physique visant à protéger plus de 2 200 membres du personnel des Nations Unies et plus de 220 locaux des Nations Unies. Cette aide s'est traduite notamment par l'apport de conseils techniques dans 117 situations et par 34 séances de formation, 2 bulletins d'information supplémentaires et 21 évaluations de la sécurité physique ainsi que de la vulnérabilité en cas d'explosion. Cela a permis de garantir la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et de poursuivre l'exécution des programmes dans les zones à haut risque.

34.48 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.10).

Tableau 34.10  
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)
–	–	<p>Les bunkers construits dans le cadre du sous-programme ont protégé le personnel des Nations Unies à Gaza jusqu'à son évacuation</p> <p>Les plans de protection élaborés dans le cadre du sous-programme ont permis au personnel des Nations Unies se trouvant à Mogadiscio de vivre et de travailler dans des bâtiments susceptibles d'être frappés par des missiles</p>

## Résultats escomptés pour 2025

**Résultat 1 : amélioration de la gestion et de l'utilisation stratégique des informations et des données destinées à éclairer les services de sécurité dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies**

### Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025

- 34.49 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité l'accès des spécialistes de la sécurité aux données et informations utiles à la prise de décision, notamment à des renseignements précis sur la présence du personnel grâce à l'outil de géolocalisation qui adresse des avis aux voyageurs, à des données améliorées sur la perception de la situation et à des détails sur les ressources des pays, le tout intégré dans une plateforme unique, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.50 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.11).

Tableau 34.11  
Mesure des résultats

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	L'accessibilité des données et le partage des informations ont été améliorés dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies grâce à des solutions technologiques	Les spécialistes de la sécurité ont eu accès aux données et informations utiles à la prise de décision, notamment à des renseignements précis sur la présence du personnel, à des données améliorées sur la perception de la situation et à des détails sur les ressources des pays, le tout intégré dans une plateforme unique	Les spécialistes de la sécurité ont accès à de nouveaux outils de gestion de l'information, ce qui leur permet de prendre des décisions fondées sur des données adaptées et à jour	Les spécialistes de la sécurité ont accès à des données et peuvent effectuer des analyses sur mesure qui leur permettent de prendre des décisions fondées sur des données

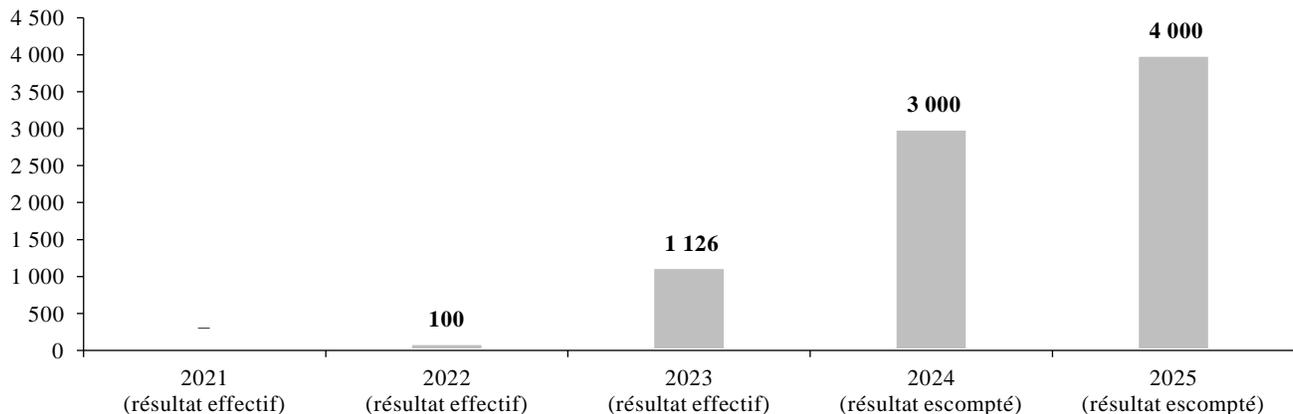
**Résultat 2 : certification du personnel de sécurité permettant le maintien d'un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme**

**Exécution du programme en 2023 et cible pour 2025**

- 34.51 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la certification de 1 126 membres du personnel de sécurité, qui peuvent ainsi donner des conseils précis et efficaces en matière de gestion de la sécurité et maintenir un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir la certification de 300 membres du personnel de sécurité.
- 34.52 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2025, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.III).

Figure 34.III

**Mesure des résultats : nombre de membres du personnel de sécurité qui ont reçu une certification leur permettant de donner des conseils précis et efficaces en matière de gestion de la sécurité et de maintenir ainsi un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme (résultat cumulé)**



**Résultat 3 : homogénéité et cohérence des activités menées dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies**

**Projet de plan-programme pour 2025**

34.53 L'environnement dans lequel les entités des Nations Unies et leurs partenaires mènent leurs activités s'est complexifié, et les menaces pesant sur le personnel se sont aggravées et ont une portée plus large. Dans le cadre du sous-programme, on élabore et actualise les politiques et les directives en matière de sécurité à l'échelle du système, et fait mieux connaître les directives du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, qui évoluent constamment, aux quelque 4 000 spécialistes de la sécurité et décideurs en matière de sécurité, leur permettant ainsi de remplir efficacement leurs tâches.

*Enseignements tirés et changements prévus*

34.54 L'enseignement tiré est le suivant : face au fossé persistant qui sépare les politiques de la pratique, on doit actualiser de manière continue les politiques et procédures du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour mieux prendre en compte et résoudre les difficultés opérationnelles auxquelles se heurtent quelque 180 000 membres du personnel du système de gestion de la sécurité dans plus de 125 pays. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on continuera de collaborer étroitement avec les membres du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, les spécialistes de la sécurité et d'autres experts afin de repérer d'autres lacunes dans les politiques et les directives et on facilitera l'examen systématique des orientations du système de gestion de la sécurité et leur mise à jour technique et fonctionnelle.

34.55 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.12).

Tableau 34.12  
**Mesure des résultats**

2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat effectif)	2024 (résultat escompté)	2025 (résultat escompté)
–	Les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont reçu régulièrement des informations sur les nouvelles tendances en matière de sûreté et de sécurité et l'assistance rapide	Les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont bénéficié d'un accès élargi aux politiques et aux directives du système et ont été informés des modifications qui ont été apportées	Les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies repèrent les nouvelles lacunes dans les directives en vigueur	Tous les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies connaissent et appliquent les politiques et directives actualisées du système qui tiennent compte de leurs réalités opérationnelles

**Produits**

34.56 On trouvera dans le tableau 34.13 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.13

**Sous-programme 3 : produits retenus pour 2025, par catégorie et sous-catégorie**

---

*Catégorie et sous-catégorie*

---

**E. Activités d'appui**

**Sûreté et sécurité** : fourniture, aux membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, d'un soutien psychologique d'urgence et d'un accompagnement après un événement traumatisant ; formation en matière de gestion du stress à l'intention des membres du personnel travaillant dans des lieux d'affectation hors Siège ; séances de supervision technique à l'intention des conseillers de l'Organisation affectés aux missions ; évaluations spécifiques de la sécurité des locaux des Nations Unies partout dans le monde ; conseils thématiques ; formation à la sécurité physique et analyse des données obtenues grâce à l'application d'évaluation de la sécurité physique ; formation à la sécurité dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; suivi et coordination des mesures de protection liées aux déplacements des hauts fonctionnaires de l'Organisation ; planification et coordination des services de protection des personnes avec les missions respectives ; programme de certification obligatoire des agents de protection rapprochée ; formation aux outils numériques, services de développement et de mise en service de tableaux de bord et de sites Web ; services de secrétariat technique pour le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et son groupe directeur.

---

## B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2025

### Vue d'ensemble

- 34.57 Le Département de la sûreté et de la sécurité étant chargé d'assurer, d'une part, la sûreté et la sécurité du personnel, des représentants, des visiteurs et des locaux dans les principaux lieux d'affectation et, d'autre part, la sûreté et la sécurité des opérations des Nations Unies sur le terrain, ses activités sont financées à la fois au moyen du budget ordinaire et moyennant remboursement, par les organismes participants, des dépenses engagées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
- 34.58 Les fonctions et activités du Département qui sont financées en commun avec d'autres organismes du système de gestion de la sécurité sont celles qui relèvent :
- du sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité) ;
  - du sous-programme 2 (Opérations sur le terrain) ;
  - du sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé) ;
  - de la composante Appui au programme.
- 34.59 En ce qui concerne le financement des activités en commun du système de gestion de la sécurité, les charges sont réparties entre les organismes participants proportionnellement aux effectifs qu'ils ont déployés sur le terrain. Dans sa résolution [56/255](#), l'Assemblée générale a arrêté les principes relatifs aux modalités de partage des coûts. En application de la recommandation que l'Assemblée a formulée dans sa résolution [61/263](#) concernant un accord viable de partage des coûts, le Comité de haut niveau sur la gestion du CCS a décidé que le montant affecté aux dépenses de sécurité sur le terrain serait réparti proportionnellement au nombre de membres du personnel effectivement déployés par les différents organismes, tel qu'il ressort des données émanant du CCS. Par la suite, le Secrétaire général a présenté brièvement les nouvelles modalités du partage des dépenses afférentes au système (voir [A/62/641](#)). En octobre 2021, le Comité de haut niveau sur la gestion a approuvé une révision de l'accord de partage des coûts (voir CEB/2021/HLCM/FB/5), effective à compter de 2023. Dans le respect des principes posés par l'Assemblée dans sa résolution [56/255](#), cette révision actualise la quote-part des membres, qui n'avait pas été modifiée depuis sa création, répond au principe d'équité en faisant payer une quote-part à toutes les organisations et en renforçant l'idée de propriété partagée du système, et veille à ce que les organisations des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques contribuent équitablement aux dépenses de sécurité.
- 34.60 Conformément à l'accord de partage des coûts, la part à la charge du Secrétariat dans les dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité est de 15,6 % pour 2025, sur la base des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2023 (contre 17,0 % pour 2024, sur la base des données issues du recensement arrêté au 31 décembre 2022). Le montant des ressources destinées aux activités financées en commun du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour 2025 qui sont proposées dans le présent fascicule du budget a été examiné par le Réseau Finances et budget du Comité de haut niveau sur la gestion en mars 2024. Le Réseau a pris note du projet de budget et des ressources proposées par le Département pour 2025 pour lesdites activités.
- 34.61 Outre le cofinancement des activités sur le terrain dont il est question ci-dessus, des accords conclus localement régissent la prestation de services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne et dans d'autres lieux d'affectation. Les accords qui s'appliquent à Vienne reposent sur une répartition convenue par les quatre organisations sises au Centre international de Vienne, tandis que ceux en vigueur dans les autres lieux d'affectation sont convenus localement par les organismes participants. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne est de 23,7 % pour 2025, contre 27,3 % pour 2024. Ces services de sûreté et de sécurité relèvent du sous-programme 1.

- 34.62 Le Département s'efforce de trouver les moyens les plus efficaces de s'acquitter de son mandat et, à cet égard, il analyse les activités et les processus nécessaires pour exécuter les produits prévus.
- 34.63 Conformément au paragraphe 20 de la résolution [77/262](#) de l'Assemblée générale, le Département a procédé à un examen de ses dépenses dans le cadre de son projet de budget-programme. Cet examen, auquel ont participé l'ensemble des directeurs et directrices de programme, a été mené pour chaque sous-programme et composante du Département et a notamment consisté en une analyse approfondie des postes et profils fonctionnels et des autres objets de dépense, l'objectif étant de déterminer le montant optimal des ressources à mobiliser pour exécuter les mandats du Département et atteindre les objectifs fixés.
- 34.64 En 2023, le Département avait procédé à un examen de ses structures internes, au cours duquel il s'était penché plus particulièrement sur la prestation de services et le regroupement de rôles et de fonctions complémentaires. Il en était ressorti que, si l'on voulait accroître la cohérence entre certains services et les politiques qui les sous-tendaient et tirer parti des partenariats susceptibles d'améliorer l'efficacité de ces services, il convenait de regrouper les fonctions relatives aux partenariats et aux politiques au sein du Département. Le résultat de l'examen avait été pris en compte dans le projet de budget-programme pour 2024, dans le cadre duquel il avait été proposé que la Division de l'appui opérationnel spécialisé soit rebaptisée Division des partenariats et de l'appui spécialisé et que quatre postes [1 P-5, 1 P-3, 1 P-2 et 1 G(AC)] soient transférés de la composante Direction exécutive et administration au sous-programme 3. L'examen avait également porté sur des fonctions permanentes et essentielles qui étaient exécutées par des membres du personnel titulaires d'emplois de temporaire à l'appui des opérations de sûreté et de sécurité devant être assurées 24 heures sur 24 et des activités des bureaux du Groupe des cartes d'accès et d'identité dans différents lieux d'affectation, notamment à Bangkok, à New York et à Santiago ; il avait ainsi été recommandé de transformer 12 emplois de temporaire (5 G(AC) et 7 AL) en postes afin de contribuer à l'exécution stable et pérenne de ces fonctions. Cette proposition avait été intégrée au projet de budget-programme pour 2024.
- 34.65 En outre, dans le cadre d'un autre examen mené lui aussi en 2023 et compte tenu des crises récemment survenues, le Département avait repéré des lacunes et des facteurs de vulnérabilité dans ses mesures de gestion de crise et pris conscience du fait qu'il devait renforcer sans délai ses fonctions de résilience stratégique, y compris ses interventions d'urgence, afin de permettre à l'Organisation de continuer à exécuter ses programmes, ses mandats et ses activités, notamment ses programmes humanitaires. Les ressources afférentes à 19 nouveaux postes [2 P-5, 7 P-4, 5 P-3, 2 P-2 et 3 G(AC)] et à d'autres objets de dépense avaient été demandées dans le rapport sur les prévisions révisées concernant le chapitre 34 (Sûreté et sécurité) du projet de budget-programme pour 2024 ([A/78/530](#)), puis approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution [78/253](#).
- 34.66 Au cours de l'examen de ses dépenses qu'il a mené dans le cadre du projet de budget-programme pour 2025, le Département a mis au jour d'autres insuffisances en matière d'évaluation qui entravent la mise en œuvre d'une approche axée sur les résultats en son sein. En conséquence, il propose de transférer un poste de spécialiste de la gestion de programme (P-3) du sous-programme 3 à la composante Direction exécutive et administration.
- 34.67 Parallèlement à l'examen de ses dépenses, le Département a établi un plan complet de gestion prévisionnelle des besoins en personnel, notamment des projections concernant les départs à la retraite. Il a appliqué la méthode de gestion prévisionnelle des besoins en personnel mise au point par le Bureau des ressources humaines pour déterminer les compétences qui faisaient défaut et s'emploie actuellement à remédier aux problèmes relevés au moyen de formations supplémentaires. Il a ainsi conclu qu'il devait examiner régulièrement les effectifs et les méthodes de travail pour maintenir un environnement de travail dynamique et s'adapter à l'évolution de la demande concernant l'utilisation d'outils innovants propices à la mise en place de solutions stratégiques fondées sur des données.
- 34.68 L'examen de ses dépenses a également permis au Département de repérer les domaines dans lesquels il pourrait optimiser l'utilisation de ses ressources pour mieux s'acquitter de son mandat. Par

exemple, dans le cadre du sous-programme 1, sachant que du matériel de bureau a été remplacé récemment et que les travaux de rénovation de l'armurerie de Beyrouth ont été achevés, il a été proposé que des ressources prévues aux rubriques Mobilier et matériel et Services contractuels soient transférées aux rubriques Fournitures et accessoires et Frais généraux de fonctionnement pour permettre l'achat de casques pare-éclats et la location d'un champ de tir aux fins de l'entraînement au maniement des armes à feu en 2025.

- 34.69 En outre, dans le document paru sous la cote CEB/2023/HLCM/FB/1, le Réseau Finances et budget a demandé au Département de la sûreté et de la sécurité de collaborer avec les entités des Nations Unies pour examiner de manière approfondie l'implantation du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et les ressources consacrées à la sécurité, le partage des coûts afférents à la sécurité locale et le budget des activités financées en commun, les besoins en matière de sécurité du système, les fonctions et attributions de chaque entité, les sources de financement et les tendances observées au cours des cinq dernières années pour tous les organismes participant au système, ainsi que la répartition géographique et le profil des postes.
- 34.70 L'examen des ressources du système de gestion de la sécurité des Nations Unies a été mené par un(e) expert(e) indépendant(e) et avait pour objet de déterminer, données à l'appui, si le système disposait des ressources nécessaires pour assurer la sécurité du personnel, des locaux, des biens et des opérations des Nations Unies au niveau national, régional et mondial. Les premiers résultats de l'analyse des données et des tendances sur cinq ans (2018-2022) montrent clairement que les ressources destinées aux activités financées en commun n'ont pas connu de croissance réelle, en dépit de l'inflation et de l'intensification des risques en matière de sécurité. Les tendances et les variations relatives aux budgets de sécurité financés selon le principe du partage des dépenses locales et aux sources de financement des services de sécurité par les entités participant au système doivent être examinées plus avant sous l'angle des questions d'organisation et de la gestion des risques. Compte tenu des conclusions tirées de l'examen, le Département coopérera avec le Réseau Finances et budget en 2024 et réfléchira aux moyens de doter le système d'un financement prévisible, durable et aligné sur les besoins de demain.
- 34.71 On trouvera dans les tableaux 34.14 à 34.16 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Le budget global proposé pour les activités financées en commun est indiqué dans les tableaux 34.17 à 34.21. Ce budget est également présenté à l'Assemblée générale, qui doit l'examiner et l'approuver conformément aux dispositions en vigueur.

Tableau 34.14

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (budget ordinaire)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Postes	86 327,6	99 380,2	1 596,0	–	–	1 596,0	1,6	100 976,2
Autres dépenses de personnel	8 373,6	4 900,0	–	–	–	–	–	4 900,0
Consultants	55,9	60,9	–	–	–	–	–	60,9
Voyages du personnel	2 173,3	736,4	–	–	500,0	500,0	67,9	1 236,4
Services contractuels	1 399,2	1 967,6	–	–	(5,5)	(5,5)	(0,3)	1 962,1
Frais généraux de fonctionnement	1 753,1	1 977,7	–	–	16,6	16,6	0,8	1 994,3
Fournitures et accessoires	1 199,3	985,2	–	–	56,4	56,4	5,7	1 041,6
Mobilier et matériel	684,6	701,8	(61,6)	–	(63,4)	(125,0)	(17,8)	576,8

**Titre XII Sûreté et sécurité**

Objet de dépense	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Aménagement des locaux	6,8	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	28 251,0	30 524,3	(3 229,3)	–	(4,1)	(3 233,4)	(10,6)	27 290,9
Autres	(31,1)	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>130 193,4</b>	<b>141 234,1</b>	<b>(1 694,9)</b>	<b>–</b>	<b>500,0</b>	<b>(1 194,9)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>140 039,2</b>

Tableau 34.15

**Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025 (budget ordinaire)**

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	1 075	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 9 P-5, 25 P-4, 21 P-3, 9 P-2/1, 8 G(1°C), 170 G(AC), 306 ASS, 519 AL
Transfert	–	1 P-3 transféré du sous-programme 3 à la composante Direction exécutive et administration
Effectif proposé pour 2025	1 075	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 9 P-5, 25 P-4, 21 P-3, 9 P-2/1, 8 G(1°C), 170 G(AC), 306 ASS, 519 AL

Tableau 34.16

**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (budget ordinaire)**

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>						
SGA	1	–	–	–	SGA	1
SSG	1	–	–	–	SSG	1
D-2	2	–	–	–	D-2	2
D-1	4	–	–	–	D-1	4
P-5	9	–	–	–	P-5	9
P-4	25	–	–	–	P-4	25
P-3	21	–	–	–	P-3	21
P-2/1	9	–	–	–	P-2/1	9
<b>Total partiel</b>	<b>72</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>72</b>
<b>Agents des services généraux et des catégories apparentées</b>						
G(1°C)	8	–	–	–	–	8
G(AC)	170	–	–	–	–	170

*Note* : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Catégorie et classe	Changements					Effectif proposé pour 2025
	Effectif approuvé pour 2024	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
ASS	306	–	–	–	–	306
AL	519	–	–	–	–	519
<b>Total partiel</b>	<b>1 003</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 003</b>
<b>Total</b>	<b>1 075</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 075</b>

Tableau 34.17

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (activités financées en commun)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Changements						2025 (prévisions)	
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
Postes	118 281,2	131 442,2	142,0	–	–	142,0	0,1	131 584,2
Autres dépenses de personnel	7 897,9	7 591,7	–	–	–	–	–	7 591,7
Consultants	144,4	71,7	–	–	–	–	–	71,7
Voyages du personnel	6 013,8	5 437,1	–	–	–	–	–	5 437,1
Services contractuels	3 993,5	3 859,3	–	–	–	–	–	3 859,3
Frais généraux de fonctionnement	11 354,9	9 363,6	–	–	–	–	–	9 363,6
Fournitures et accessoires	1 420,0	2 340,9	–	–	–	–	–	2 340,9
Mobilier et matériel	4 186,9	1 219,8	–	–	–	–	–	1 219,8
Aménagement des locaux	27,9	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	3 929,5	3 900,0	–	–	–	–	–	3 900,0
Autres	(7,4)	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>157 242,7</b>	<b>165 226,3</b>	<b>142,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>142,0</b>	<b>0,1</b>	<b>165 368,3</b>

Tableau 34.18

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par composante et sous-programme (activités financées en commun)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante/sous-programme	Changements						2025 (prévisions)	
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
A. Programme de travail								
1. Services de sûreté et de sécurité	18 062,2	16 299,0	–	–	–	–	–	16 299,0
2. Opérations sur le terrain	129 489,3	138 722,5	142,0	–	–	142,0	0,1	138 864,5

**Titre XII Sûreté et sécurité**

Composante/sous-programme	Changements						2025 (prévisions)
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
3. Partenariats et appui spécialisé	9 691,1	8 812,2	–	–	–	–	8 812,2
<b>Total partiel (A)</b>	<b>157 242,7</b>	<b>163 833,7</b>	<b>142,0</b>	–	–	<b>142,0</b>	<b>0,1 163 975,7</b>
B. Appui au programme	–	1 392,6	–	–	–	–	1 392,6
<b>Total</b>	<b>157 242,7</b>	<b>165 226,3</b>	<b>142,0</b>	–	–	<b>142,0</b>	<b>0,1 165 368,3</b>

Tableau 34.19

**Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2025 (activités financées en commun)**

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2024	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1°C), 26 G(AC), 153 ASS, 405 AL, 5 AN
Effectif proposé pour 2025	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1°C), 26 G(AC), 153 ASS, 405 AL, 5 AN

Tableau 34.20

**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (activités financées en commun)**

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Changements					Effectif proposé pour 2025
	Effectif approuvé pour 2024	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>						
D-2	1	–	–	–	–	1
D-1	9	–	–	–	–	9
P-5	28	–	–	–	–	28
P-4	197	–	–	–	–	197
P-3	116	–	–	–	–	116
P-2/1	14	–	–	–	–	14
<b>Total partiel</b>	<b>365</b>	–	–	–	–	<b>365</b>
<b>Agents des services généraux et des catégories apparentées</b>						
G(1°C)	4	–	–	–	–	4
G(AC)	26	–	–	–	–	26
ASS	153	–	–	–	–	153
AL	405	–	–	–	–	405
AN	5	–	–	–	–	5
<b>Total partiel</b>	<b>593</b>	–	–	–	–	<b>593</b>
<b>Total</b>	<b>958</b>	–	–	–	–	<b>958</b>

Tableau 34.21

**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2025, par composante et sous-programme (activités financées en commun)**

(Nombre de postes)

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Programme de travail						
1. Services de sûreté et de sécurité	160	–	–	–	–	160
2. Opérations sur le terrain	764	–	–	–	–	764
3. Partenariats et appui spécialisé	34	–	–	–	–	34
<b>Total</b>	<b>958</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>958</b>

**Ressources nécessaires (budget ordinaire)**

34.72 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 34.22 à 34.24 et dans la figure 34.IV.

34.73 Comme le montrent les tableaux 34.22 1) et 34.23 1), les ressources proposées pour 2025 s'élèvent globalement à 140 039 200 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 1 194 900 dollars (0,8 %) par rapport au budget approuvé pour 2024. La variation entre dans les catégories Ajustements techniques et Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 34.22

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Ajustements techniques	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
A. Direction exécutive et administration	3 098,3	5 651,8	1 534,4	–	188,4	1 722,8	30,5	7 374,6	
B. Programme de travail				–					
1. Services de sûreté et de sécurité	97 760,5	103 910,5	(1 000,2)	–	500,0	(500,2)	(0,5)	103 410,3	
2. Opérations sur le terrain	22 180,5	23 572,5	(2 083,5)	–	–	(2 083,5)	(8,8)	21 489,0	
3. Partenariats et appui spécialisé	3 842,7	4 429,8	(125,7)	–	(188,4)	(314,1)	(7,1)	4 115,7	
<b>Total partiel (B)</b>	<b>123 783,7</b>	<b>131 912,8</b>	<b>(3 209,4)</b>	<b>–</b>	<b>311,6</b>	<b>(2 897,8)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>129 015,0</b>	
C. Appui au programme	3 311,4	3 669,5	(19,9)	–	–	(19,9)	(0,5)	3 649,6	
<b>Total partiel (1)</b>	<b>130 193,4</b>	<b>141 234,1</b>	<b>(1 694,9)</b>	<b>–</b>	<b>500,0</b>	<b>(1 194,9)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>140 039,2</b>	

**Titre XII Sûreté et sécurité**

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2023		Changement	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	2024 (estimations)			
B. Programme de travail					
2. Opérations sur le terrain	3 965,1	3 805,3	29,2	0,8	3 834,5
<b>Total partiel (2)</b>	<b>3 965,1</b>	<b>3 805,3</b>	<b>29,2</b>	<b>0,8</b>	<b>3 834,5</b>

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2023		Changement	Pourcentage	2025
	(dépenses effectives)	2024 (estimations)			
B. Programme de travail					
1. Services de sûreté et de sécurité	14 160,5	15 680,2	4 313,4	27,5	19 993,6
2. Opérations sur le terrain	6 686,3	7 145,0	(3 089,9)	(43,2)	4 055,1
3. Partenariats et appui spécialisé	360,2	4 061,6	(3 124,8)	(76,9)	936,8
<b>Total partiel (3)</b>	<b>21 207,0</b>	<b>26 886,8</b>	<b>(1 901,3)</b>	<b>(7,1)</b>	<b>24 985,5</b>
<b>Total</b>	<b>155 365,5</b>	<b>171 926,2</b>	<b>(3 067,0)</b>	<b>(2,0)</b>	<b>168 859,2</b>

Tableau 34.23

**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2025, par source de financement, composante et sous-programme**

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2024	Changements			Total	Effectif proposé pour 2025
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Direction exécutive et administration	33	–	–	1	1	34
B. Programme de travail						
1. Services de sûreté et de sécurité	1 012	–	–	–	–	1 012
2. Opérations sur le terrain	–	–	–	–	–	–
3. Partenariats et appui spécialisé	15	–	–	(1)	(1)	14
<b>Total partiel (B)</b>	<b>1 027</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 026</b>
C. Appui au programme	15	–	–	–	–	15
<b>Total partiel (1)</b>	<b>1 075</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 075</b>

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2024 (estimations)</i>	<i>Changement</i>	<i>2025 (prévisions)</i>
B. Programme de travail			
2. Opérations sur le terrain	16	–	16
<b>Total partiel (2)</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>16</b>

3) *Ressources extrabudgétaires*

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2024 (estimations)</i>	<i>Changement</i>	<i>2025 (prévisions)</i>
B. Programme de travail			
1. Services de sûreté et de sécurité	62	3	65
<b>Total partiel (3)</b>	<b>62</b>	<b>3</b>	<b>65</b>
<b>Total</b>	<b>1 153</b>	<b>3</b>	<b>1 156</b>

Tableau 34.24

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**

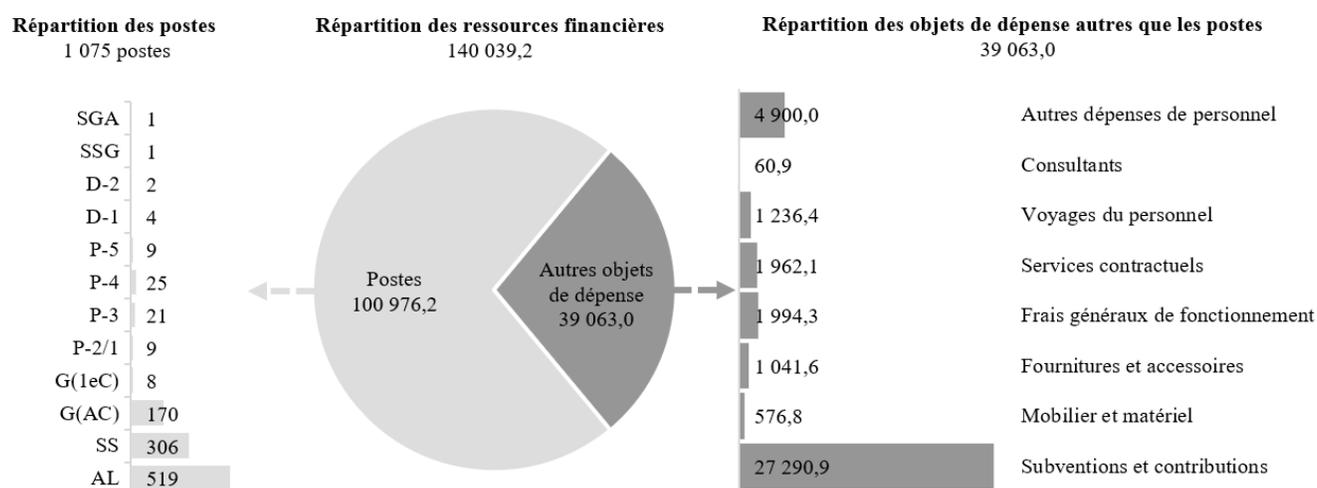
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 <i>(dépenses effectives)</i>	2024 <i>(ressources approuvées)</i>	<i>Changements</i>				<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>	2025 <i>(prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Ajustements techniques</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Autres changements</i>				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	86 327,6	99 380,2	1 596,0	–	–	1 596,0	1,6	100 976,2	
Autres objets de dépense	43 865,8	41 853,9	(3 290,9)	–	500,0	(2 790,9)	(7,9)	39 063,0	
<b>Total</b>	<b>130 193,4</b>	<b>141 234,1</b>	<b>(1 694,9)</b>	<b>–</b>	<b>500,0</b>	<b>(1 194,9)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>140 039,2</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		72	–	–	–	–	–	72	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1 003	–	–	–	–	–	1 003	
<b>Total</b>		<b>1 075</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 075</b>	

Figure 34.IV

**Répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme****Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (budget ordinaire)****Ajustements techniques**

34.74 Comme le montre le tableau 34.22 1), les changements entraînent une diminution nette de 1 694 900 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation de 1 534 400 dollars est imputable à l'effet combiné des facteurs suivants :
  - i) une augmentation de 1 596 000 dollars au titre des postes, qui tient à la hausse des dépenses prévues pour 19 postes [2 P-5, 7 P-4, 5 P-3, 2 P-2 et 3 G(AC)] qui avaient été créés en 2024 en application de la résolution 78/253 de l'Assemblée générale et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes ;
  - ii) une diminution de 61 600 dollars au titre du mobilier et du matériel, qui tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2024 pour le matériel de bureautique, les ordinateurs portables et le matériel de communication nécessaires aux 19 postes mentionnés au paragraphe 34.74 a) i) ci-dessus ;
- b) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité).** La diminution de 1 000 200 dollars au titre des subventions et contributions s'explique comme suit :
  - i) une diminution de 415 900 dollars correspondant au non-renouvellement de crédits prévus pour 2024 pour financer les coûts relatifs au personnel de sécurité dans le cadre de la rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba (250 900 dollars) et du remplacement des blocs A à J à l'Office des Nations Unies à Nairobi (165 000 dollars), travaux prévus par la résolution 78/253 de l'Assemblée (sections XIV et XVI) ;
  - ii) une diminution de 584 300 dollars qui tient à la baisse de la part à la charge du Secrétariat (23,7 % pour 2025, contre 27,3 % pour 2024) pour ce qui est des dépenses financées en

commun relatives aux activités menées à l'Office des Nations Unies à Vienne (581 700 dollars) et à la révision à la baisse de la part à la charge de l'ONU (15,6 % pour 2025, contre 17,0 % pour 2024) s'agissant des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, compte tenu des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2023 (2 600 dollars) ;

- c) **Sous-programme 2 (Opérations sur le terrain).** La diminution de 2 083 500 dollars au titre des subventions et contributions s'explique comme suit :
  - i) une diminution de 1 903 100 dollars qui tient à la baisse de la part à la charge du Secrétariat (15,6 % pour 2025, contre 17,0 % pour 2024) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, compte tenu des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2023 ;
  - ii) une diminution de 180 400 dollars qui tient à la baisse de la part à la charge de l'ONU (10,3 % pour 2025, contre 15,1 % pour 2024) pour ce qui est des dépenses afférentes à l'assurance contre les actes de malveillance, compte tenu du recensement des entités participantes, y compris des nouvelles entités ayant adhéré au programme ;
- d) **Sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé).** La diminution de 125 700 dollars au titre des subventions et contributions tient à la baisse de la part à la charge du Secrétariat (15,6 % pour 2025, contre 17,0 % pour 2024) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, compte tenu des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2023 ;
- e) **Appui au programme.** La diminution de 19 900 dollars au titre des subventions et contributions tient à la baisse de la part à la charge du Secrétariat (15,6 % pour 2025, contre 17,0 % pour 2024) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, compte tenu des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2023.

#### Autres changements

34.75 Comme le montre le tableau 34.22 1), les changements entraînent une augmentation nette de 500 000 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation de 188 400 dollars s'explique par le transfert d'un poste de classe P-3 qui serait cédé par la Section des partenariats stratégiques et des politiques (sous-programme 3) au Service de la planification stratégique, sans que cela ait d'incidence sur les coûts globaux, comme expliqué à l'annexe II. Le transfert proposé découle de l'examen des dépenses mené par le Département, qui a montré que des lacunes en matière d'évaluation entravaient la mise en œuvre d'une approche axée sur les résultats dans l'ensemble du Département ;
- b) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité).** L'augmentation de 500 000 dollars au titre des voyages du personnel tient aux ressources qui devraient être nécessaires, compte tenu des tendances récemment observées, pour financer les voyages que des agents de sécurité seront amenés à effectuer pour accompagner de hauts fonctionnaires de l'ONU lors de leurs déplacements. L'une des principales fonctions du Département à New York est d'assurer la protection du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire générale et du Président ou de la Présidente de l'Assemblée générale, notamment leur protection rapprochée lors de leurs déplacements ;
- c) **Sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé).** La diminution de 188 400 dollars tient au fait qu'il est proposé de transférer un poste de classe P-3 à la composante Direction exécutive et administration, sans que cela ait d'incidence sur les coûts globaux, comme expliqué au paragraphe 34.75 a) ci-dessus.

## Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (activités financées en commun)

### Ajustements techniques

- 34.76 Comme le montre le tableau 34.17, les changements entraînent une augmentation de 142 000 dollars au titre du sous-programme 2 (Opérations sur le terrain). Cette augmentation tient à la hausse des dépenses prévues pour cinq postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national qui avaient été créés en 2024 en application de la résolution 78/252 de l'Assemblée générale et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes.

### Quotes-parts hors budget ordinaire

- 34.77 Comme le montrent les tableaux 34.22 2) et 34.23 2), les quotes-parts hors budget ordinaire qu'il est prévu d'obtenir au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix s'élèvent à 3 834 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et permettront de financer les dépenses prévues dans le rapport du Secrétaire général (A/78/746).

### Ressources extrabudgétaires

- 34.78 Comme le montrent les tableaux 34.22 3) et 34.23 3), les ressources extrabudgétaires devraient s'élever à 24 985 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services de sécurité à d'autres entités et organismes en divers endroits, à organiser des manifestations spéciales à l'intérieur et à proximité des locaux, à mener des opérations humanitaires dans des contextes instables et dans différents lieux, y compris sur le terrain, ainsi qu'à fournir des services moyennant remboursement dans le cadre du programme de certification des agents de protection rapprochée, du programme de formation « Sécurité et sûreté en mission » et d'autres activités connexes.
- 34.79 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Département, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

### Direction exécutive et administration

- 34.80 Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité assure la direction d'ensemble, la supervision et la gestion des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats confiés à ce dernier et du programme de travail approuvé. Il préside le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et est secondé par la Sous-Secrétaire générale pour ce qui concerne le fonctionnement interne et l'administration courante du Département.
- 34.81 Le Service de la planification stratégique aide le Secrétaire général adjoint à gérer le Département. À cette fin, il est chargé de la planification stratégique et de la gestion des risques, de la résilience opérationnelle et des interventions d'urgence, des communications stratégiques, des questions de genre et d'inclusion et des questions liées à la gouvernance institutionnelle, à l'évaluation, au contrôle de la conformité, à la mise à profit des enseignements tirés et des pratiques exemplaires et à l'innovation. Ensemble, ces domaines permettent la mise en œuvre d'une approche axée sur les résultats dans l'ensemble du Département, conformément aux mandats, aux objectifs et aux valeurs de l'ONU, aux niveaux mondial et national.
- 34.82 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités et s'attache notamment à s'approvisionner en biens et en services qui contribuent à la stabilité, à la résilience et à la durabilité environnementales.

- 34.83 On trouvera dans le tableau 34.25 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.
- 34.84 Le Département continuera de s'efforcer de programmer les voyages aussi tôt que possible et de désigner dans les meilleurs délais les personnes appelées à voyager. En cas de déploiement d'urgence motivé par des raisons de sécurité et de déplacements liés à la protection rapprochée, il coopérera plus étroitement avec les services chargés des voyages et l'agence de voyages de sorte que les billets soient réservés à l'avance en fonction de l'itinéraire préliminaire. Malgré l'amélioration des résultats par rapport à 2021 et 2022, le faible respect des délais observé en 2023 s'explique principalement par le déploiement d'urgence de renforts de sécurité dans des conditions de sécurité instables, qui ont compliqué la programmation en amont. Les délais de soumission de la documentation ont continué d'être pleinement respectés.

Tableau 34.25  
**Respect des délais**

(En pourcentage)

	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux effectif)	2024 (taux prévu)	2025 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	31	44	50	100	100

- 34.85 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 s'élèvent à 7 374 600 dollars et font apparaître une augmentation nette de 1 722 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera aux paragraphes 34.74 a) et 34.75 a) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.26 et la figure 34.V.

Tableau 34.26  
**Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes**

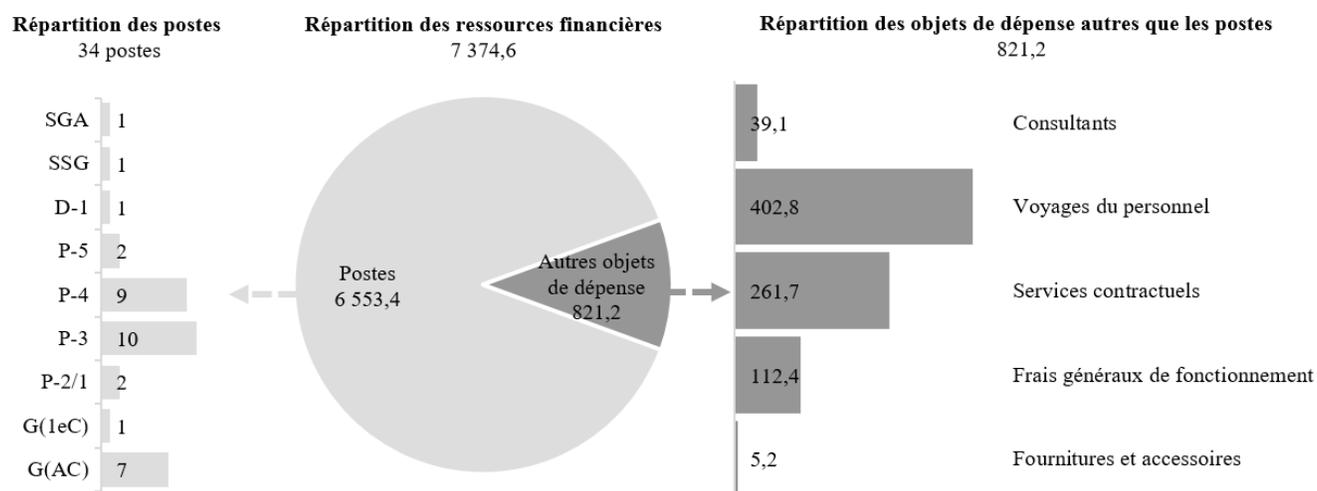
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	2 844,8	4 769,0	1 596,0	–	188,4	1 784,4	37,4	6 553,4
Autres objets de dépense	253,4	882,8	(61,6)	–	–	(61,6)	(7,0)	821,2
<b>Total</b>	<b>3 098,3</b>	<b>5 651,8</b>	<b>1 534,4</b>	<b>–</b>	<b>188,4</b>	<b>1 722,8</b>	<b>30,5</b>	<b>7 374,6</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	1	1	4,0	26
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8
<b>Total</b>		<b>33</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3,0</b>	<b>34</b>

Figure 34.V

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Programme de travail****Sous-programme 1  
Services de sûreté et de sécurité****Ressources nécessaires (budget ordinaire)**

34.86 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 s'élèvent à 103 410 300 dollars et font apparaître une diminution de 500 200 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera aux paragraphes 34.74 b) et 34.75 b) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.27 et la figure 34.VI.

Tableau 34.27

**Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (budget ordinaire)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	78 493,3	89 169,4	–	–	–	–	–	89 169,4
Autres objets de dépense	19 267,2	14 741,1	(1 000,2)	–	500,0	(500,2)	(3,4)	14 240,9
<b>Total</b>	<b>97 760,5</b>	<b>103 910,5</b>	<b>(1 000,2)</b>	<b>–</b>	<b>500,0</b>	<b>(500,2)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>103 410,3</b>

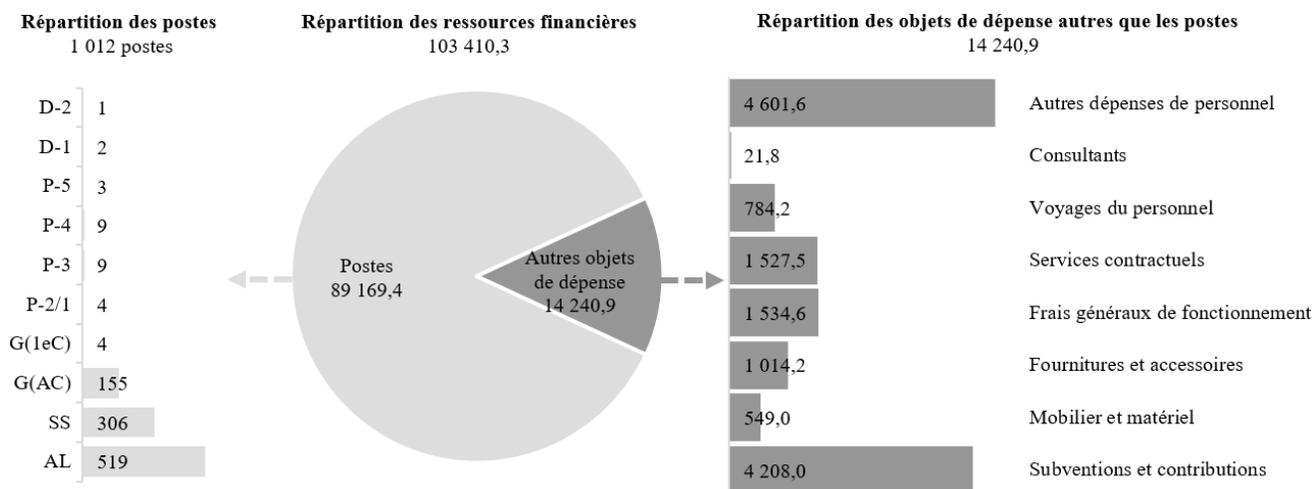
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		28	-	-	-	-	-	28
Agents des services généraux et des catégories apparentées		984	-	-	-	-	-	984
<b>Total</b>		<b>1 012</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 012</b>

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2025 des dépenses financées en commun relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne (3 815 200 dollars) et des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (28 700 dollars).

Figure 34.VI

**Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources nécessaires (activités financées en commun)**

34.87 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2025 s’élèvent à 16 299 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.28 et la figure 34.VII.

Tableau 34.28

**Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

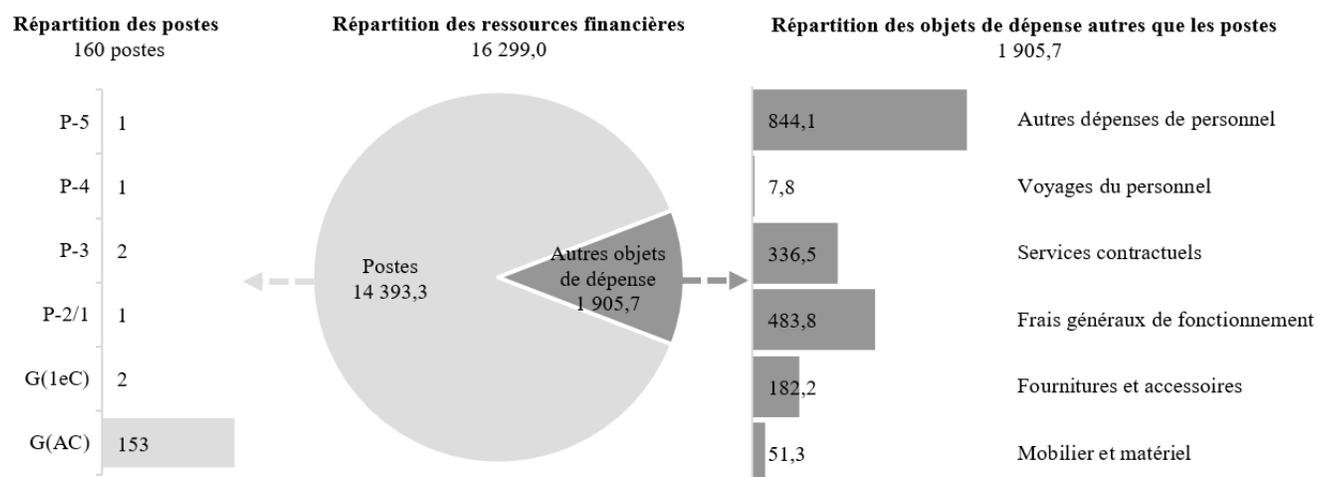
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	15 990,1	14 393,3	–	–	–	–	–	14 393,3
Autres objets de dépense	2 072,1	1 905,7	–	–	–	–	–	1 905,7
<b>Total</b>	<b>18 062,2</b>	<b>16 299,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>16 299,0</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		155	–	–	–	–	–	155
<b>Total</b>		<b>160</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>160</b>

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2025 des dépenses financées en commun relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne (3 815 200 dollars) et des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (28 700 dollars).

Figure 34.VII

**Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2025 (activités financées en commun)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



## Sous-programme 2 Opérations sur le terrain

### Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.88 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 s'élèvent à 21 489 000 dollars et font apparaître une diminution de 2 083 500 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera au paragraphe 34.74 c) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.29.

Tableau 34.29

#### Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Autres objets de dépense	22 180,5	23 572,5	(2 083,5)	–	–	(2 083,5)	(8,8)	21 489,0	
<b>Total</b>	<b>22 180,5</b>	<b>23 572,5</b>	<b>(2 083,5)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(2 083,5)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>21 489,0</b>	

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2025 des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (21 096 900 dollars) et la part à la charge de l'ONU au titre de l'assurance contre les actes de malveillance (392 100 dollars).

### Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.89 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 138 864 500 dollars pour 2025 et font apparaître une augmentation de 142 000 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera au paragraphe 34.76 des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.30 et la figure 34.VIII.

Tableau 34.30

#### Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	96 051,8	111 221,8	142,0	–	–	142,0	0,1	111 363,8	
Autres objets de dépense	33 437,5	27 500,7	–	–	–	–	–	27 500,7	
<b>Total</b>	<b>129 489,3</b>	<b>138 722,5</b>	<b>142,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>142,0</b>	<b>0,1</b>	<b>138 864,5</b>	

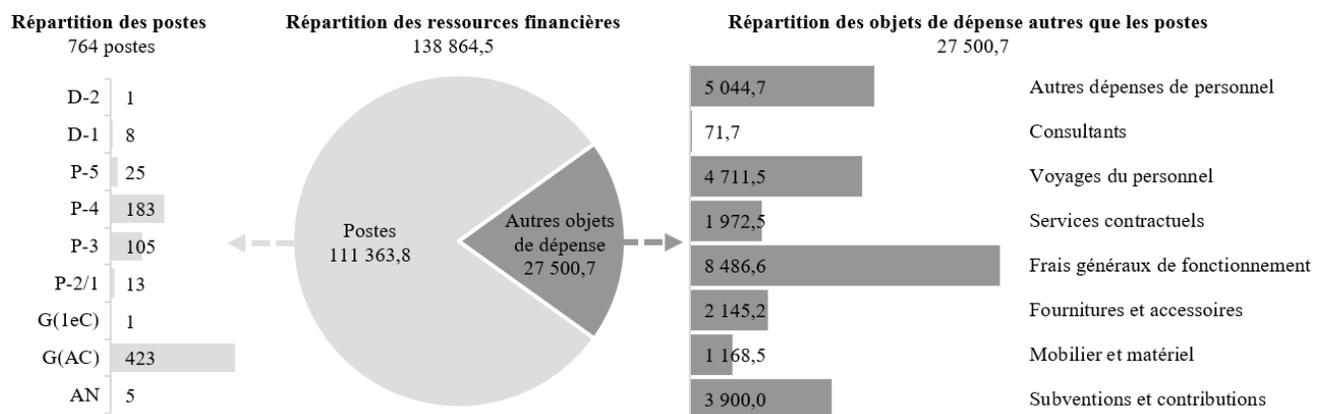
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et changements	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		335	-	-	-	-	-	335
Agents des services généraux et des catégories apparentées		429	-	-	-	-	-	429
<b>Total</b>		<b>764</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>764</b>

Note : La catégorie Autres objets de dépense comprend un montant de 3 795 400 dollars pour 2025 au titre de l'assurance contre les actes de malveillance. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses relatives aux activités financées en commun et des dépenses afférentes à l'assurance contre les actes de malveillance s'élève à 21 489 000 dollars pour 2025.

Figure 34.VIII

**Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2025 (activités financées en commun)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 3  
Partenariats et appui spécialisé**

**Ressources nécessaires (budget ordinaire)**

34.90 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 s'élèvent à 4 115 700 dollars et font apparaître une diminution de 314 100 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera aux paragraphes 34.74 d) et 34.75 c) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.31 et la figure 34.IX.

Tableau 34.31

**Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

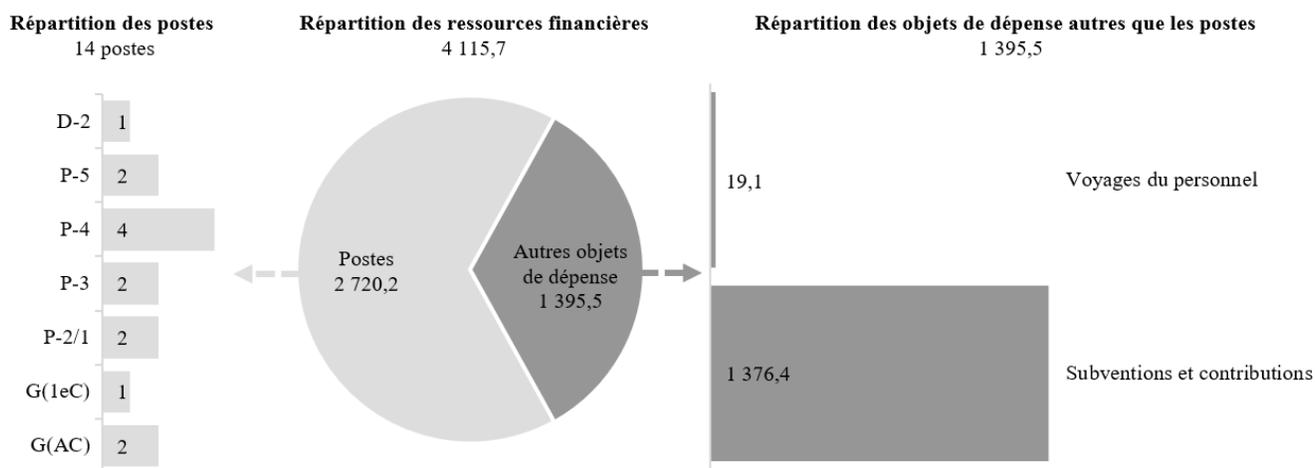
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	2 383,2	2 908,6	–	–	(188,4)	(188,4)	(6,5)	2 720,2
Autres objets de dépense	1 459,5	1 521,2	(125,7)	–	–	(125,7)	(8,3)	1 395,5
<b>Total</b>	<b>3 842,7</b>	<b>4 429,8</b>	<b>(125,7)</b>	<b>–</b>	<b>(188,4)</b>	<b>(314,1)</b>	<b>(7,1)</b>	<b>4 115,7</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	(1)	(1)	8,3	11
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
<b>Total</b>		<b>15</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>6,7</b>	<b>14</b>

Note : Les ressources comprennent la part des dépenses relatives aux activités financées en commun qui est à la charge du Secrétariat conformément aux modalités de partage des coûts, d'un montant estimé à 1 376 400 dollars pour 2025.

Figure 34.IX

**Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources nécessaires (activités financées en commun)**

34.91 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2025 s'élèvent à 8 812 200 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.32 et la figure 34.X.

Tableau 34.32

**Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

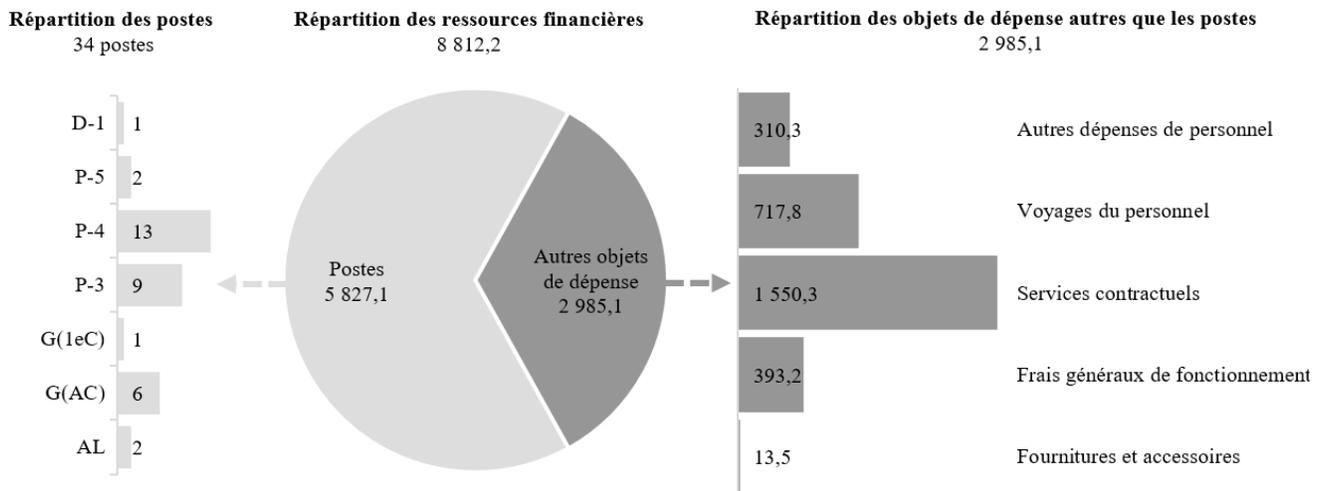
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	6 239,3	5 827,1	–	–	–	–	–	5 827,1
Autres objets de dépense	3 451,9	2 985,1	–	–	–	–	–	2 985,1
<b>Total</b>	<b>9 691,1</b>	<b>8 812,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8 812,2</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
<b>Total</b>		<b>34</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>34</b>

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun s'élève à 1 376 400 dollars pour 2025.

Figure 34.X

**Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2025 (activités financées en commun)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Appui au programme**

**Ressources nécessaires (budget ordinaire)**

34.92 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2025 s'élèvent à 3 649 600 dollars et font apparaître une diminution de 19 900 dollars par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.33 et la figure 34.XI.

Tableau 34.33

**Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

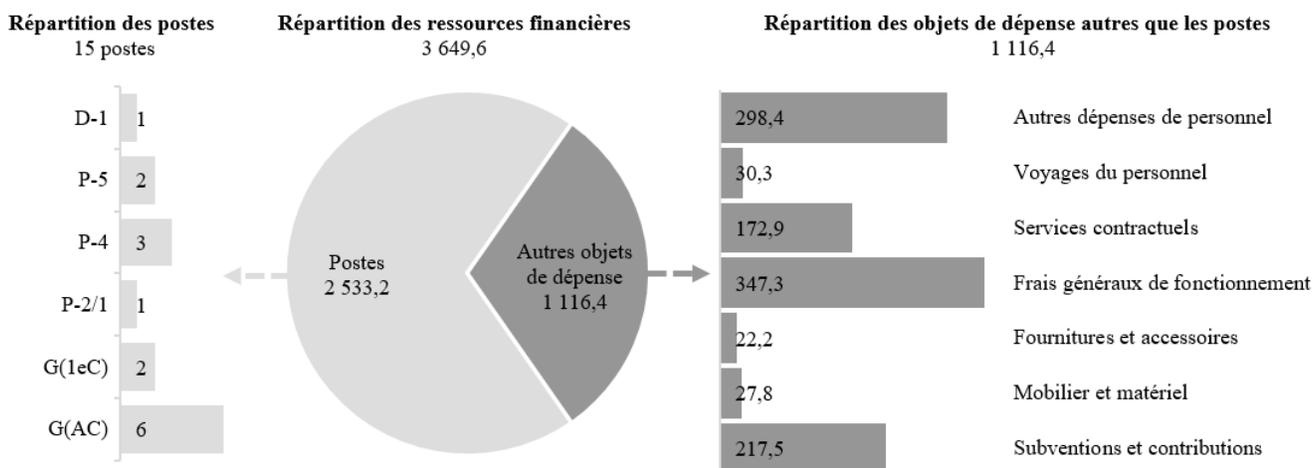
	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	2 606,3	2 533,2	–	–	–	–	–	2 533,2
Autres objets de dépense	705,1	1 136,3	(19,9)	–	–	(19,9)	(1,8)	1 116,4
<b>Total</b>	<b>3 311,4</b>	<b>3 669,5</b>	<b>(19,9)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(19,9)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>3 649,6</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8
<b>Total</b>		<b>15</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>15</b>

Note : Les ressources comprennent la part des dépenses relatives aux activités financées en commun qui est à la charge du Secrétariat conformément aux modalités de partage des coûts, d'un montant estimé à 217 500 dollars pour 2025.

Figure 34.XI

**Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2025 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources nécessaires (activités financées en commun)**

34.93 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2025 s'élèvent à 1 392 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport au budget approuvé pour 2024. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.34.

Tableau 34.34

**Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)**

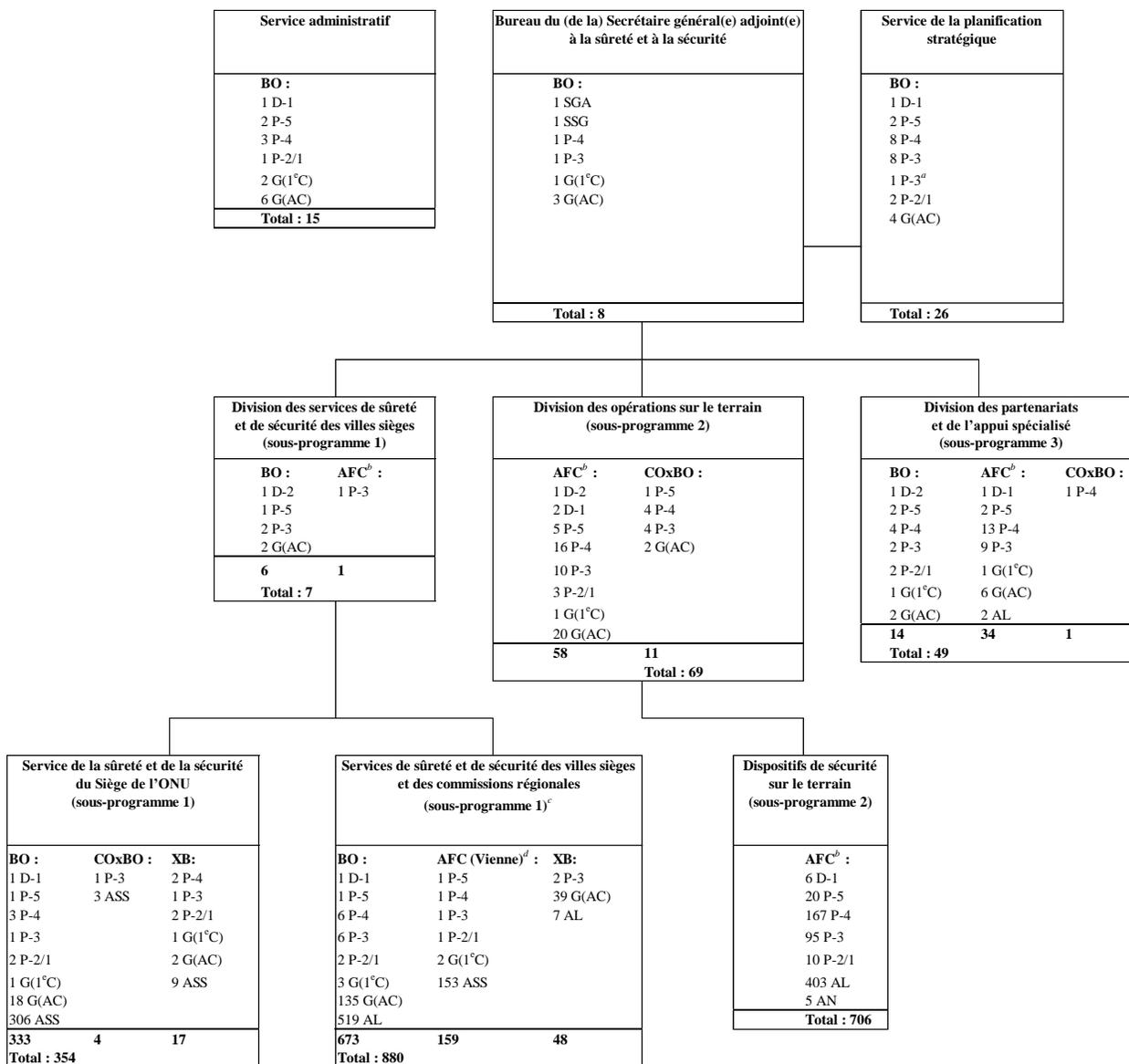
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2023 (dépenses effectives)	2024 (ressources approuvées)	Changements					2025 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Autres objets de dépense	–	1 392,6	–	–	–	–	–	1 392,6
Autres dépenses de personnel	–	1 392,6	–	–	–	–	–	1 392,6
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>1 392,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 392,6</b>

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun s'élève à 217 500 dollars pour 2025.

## Annexe I

### Organigramme et répartition des postes pour 2025



*Abréviations* : AFC = activités financées en commun ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; BO = budget ordinaire ; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

<sup>a</sup> Transfert.

<sup>b</sup> Postes financés en commun par tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité sur le terrain.

<sup>c</sup> Services de sûreté et de sécurité dans les villes sièges et les commissions régionales.

<sup>d</sup> Postes cofinancés par toutes les organisations sises au Centre international de Vienne et dépendant des Services de sûreté et de sécurité.

**Annexe II****Récapitulatif, par composante et sous-programme,  
des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes**

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
<b>Budget ordinaire</b>				
Direction exécutive et administration	1	P-3	<b>Transfert</b> de 1 poste de spécialiste de la gestion de programme	Le transfert d'un poste de spécialiste de la gestion de programme (P-3) auquel il est proposé de procéder comme suite à l'examen des dépenses a pour objet de fournir à la direction un soutien et des conseils stratégiques en ce qui concerne la conception, la mise en œuvre et la
Sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé)	(1)	P-3	<b>Transfert</b> de 1 poste de spécialiste de la gestion de programme	coordination des plans et des initiatives devant permettre au Département de programmer ses activités en mettant notamment l'accent sur la mesure de la performance et la gestion axée sur les résultats et de déployer en son sein une stratégie axée sur les résultats.